

Relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans ?

Augmentation des cotisations et diminution des rentes LPP ?

Economies sur le dos des veuves, des enfants de retraité-e-s et des petits indépendants ?

Relèvement progressif de l'âge de la retraite à 67 ans pour toutes et tous ?

---

## Travailler plus longtemps, cotiser plus, pour de moins bonnes retraites ?

---

- Parce que le plan « Prévoyance vieillesse 2020 » discuté à Berne est un plan patronal inacceptable ;
- parce qu'il s'agit de constituer un front référendaire le plus large possible contre ce plan ;
- parce qu'une autre réforme des retraites est possible et nécessaire :

participons nombreuses et nombreux aux

# Assises des retraites

## samedi 14 janvier 2017

de 10h à 14h (avec pause pique-nique)

à l'**Espace Dickens**

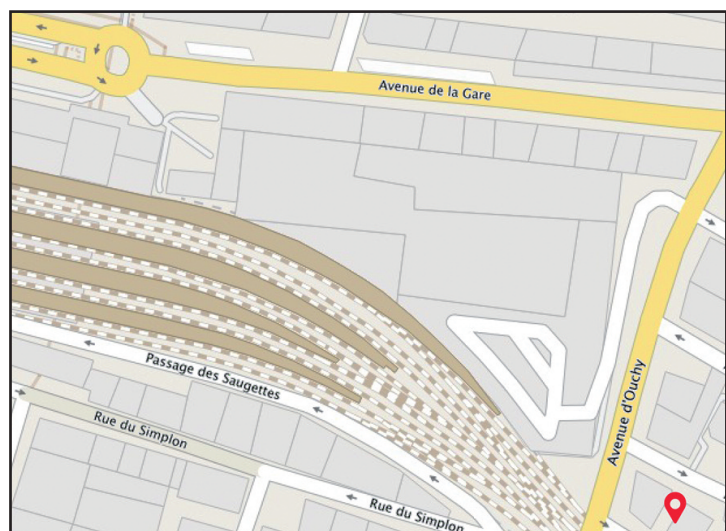
**avenue Dickens 4, 1006 Lausanne**

sur la droite en sortant de la gare par la porte principale

Organisation :  
Communauté genevoise d'action syndicale  
Union syndicale vaudoise

**transport en car** organisé depuis Genève par les syndicats

rendez-vous 8h30 rue des Alpes  
angle quai du Mont-Blanc  
près du Monument Brunshwig



# Prévoyance vieillesse 2020 : le projet de la droite patronale parlementaire

Après le refus de l'initiative syndicale AVSplus qui demandait un supplément de 10% sur les rentes de vieillesse de l'AVS, le Conseil national a immédiatement plombé encore un peu l'avenir de retraites solidaires.

Et même si le Conseil des Etats tente d'infléchir le résultat, seules les propositions des autorités fédérales trônent désormais sur la table du parlement sous le nom de «Prévoyance vieillesse 2020» :

- le report de l'âge de retraites des travailleuses de 64 à 65 ans ;
- le recours à l'inéquitable TVA pour améliorer le financement de l'AVS ;
- la baisse du taux de conversion dans le deuxième pilier, réduisant les rentes de 12% ;

- une hausse équivalente des cotisations prélevées durant la vie active pour compenser cette perte sur les pensions ;
- une multitude de mesures d'économie sur le dos des veuves, des enfants de retraités, des orphelins, des petits indépendants.

De plus, un mécanisme automatique d'ajustement de l'âge de la retraite de tout le monde jusqu'à 67 ans selon l'état des finances de l'AVS pourrait compléter ce tableau déjà sombre.

En résumé, il faudrait **travailler plus longtemps, cotiser davantage pour obtenir au final une réduction des prestations de retraite.**

## S'opposer et proposer, dans l'unité

Le refus de cette perspective constitue une vraie bataille d'avenir et nécessite un effort de mobilisation à la hauteur des enjeux. Ce combat pour défendre les retraites actuelles se déroulera dans les premiers mois de 2017.

Il s'agit de **se préparer sans attendre au référendum** pour mettre en échec le démantèlement des retraites préparé à Berne. Mais il s'agit également de **formuler des propositions alternatives** au système de retraites actuel, d'opposer un renforcement progressiste et solidaire des

retraites à la conception patronale d'une épargne individuelle toujours plus chère.

Pour avancer concrètement sur ces deux axes défensif et offensif pour un système de retraite solidaire au bénéfice des personnes passant leurs vies au travail, les «Assises des retraites», ouvertes à toutes les forces syndicales et progressistes, permettront la mise en commun des analyses de la situation, le rassemblement des propositions de résistance et l'élaboration d'une feuille de route commune dans ce domaine pour l'année à venir.